Ceméa NORD PAS DE CALAIS
L'éducation pour agir

BPJEPS Animateur.rice

Animation socio-éducative et culturelle

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

Formation ouverte à l'apprentissage

Lille

du **17/12/2026**
au **22/10/2027**

Durée de la formation

554 h
de **formation** en **centre** aux Ceméa
414 h min.
de stage pratique

Réunions d'informations collectives

le **22/10/2026 à 14h**
le **25/11/2026 à 14h**

En visio via Ceméa Formations, rubrique plateforme d'information le

Inscriptions

jusqu'au
27/11/2026

Épreuves de sélection

le **05/12/2026**

CONTACTS

Chaïnez BENDIF
Secrétaire référente
cbendif@cemeanpdc.org

Magalie PITUCH
Responsable des formations BPJEPS
mpituch@cemeanpdc.org

Anne LERNON
Référente handicap
handicap@cemeanpdc.org

Quel est le métier d'Animateur ou d'Animatrice socio-éducatif.ive et culturelle ?

L'animateur ou l'animatrice socio-éducative et culturelle est **polyvalent.e**, il ou elle accompagne **tout type de public** en prenant en compte **les besoins** et les contextes de vie des personnes.

Dans tous lieux d'accueil et de pratique, son métier est d'organiser le **vivre ensemble** et de favoriser les interactions sociales en conduisant des progressions pédagogiques **inclusives.** Il ou elle conçoit et met en oeuvre en oeuvre **des projets d'animation** et **des activités culturelles, éducatives et sociales** qui s'inscrivent dans le projet et l'organisation de la structure. Il ou elle anime des temps d'échanges avec les publics accueillis afin de faciliter la socialisation et **lutter contre toute forme d'exclusion** et comportements à risques.

Le BPJEPS Animation socio-éducative et culturelle

Cette formation **en alternance** au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité Animateur mention Animation socio-éducative et culturelle vise à qualifier des professionnel.les de l'animation technicien.nes de l'éducation populaire, capables de **conduire une action éducative** qui s'inscrit dans le projet d'une structure. Il permet d'acquérir des compétences de conception, de réalisation et d'évaluation **d'un projet d'animation collective sur un terrain professionnel.**

Ce diplôme d'État enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (réf. **RNCP 39 926**) est classé au **niveau 4**.

La personne titulaire de ce BPJEPS ASEC peut obtenir des allègements et ou dispenses dans certains diplômes du champ de l'animation socio-culturelle. Elle peut se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint.e d'animation principal.e de 2e classe.

Les particularités de cette formation

Une formation portée par une association d'éducation populaire et un **mouvement pédagogique d'Éducation nouvelle.**
Une **formation en alternance** articulant des temps de formation en centre aux Ceméa et des temps de stage pratique au sein d'une structure.

+ Un accès à la **médiathèque** numérique des Ceméa : **Yakamédia**. Une base de ressources multimédia disponibles à tout moment et sur tous les écrans : idées d'animation, tutos, ressources pédagogiques, actions culturelles, texte de référence, témoignages de pratique de terrain.
+ Une **plateforme de formation en ligne** qui offre des séquences de formation en distanciel s'articulant avec le présentiel, des activités variées adaptées aux diverses manières d'apprendre.
+ Un **espace numérique de formation** (ENF) : un environnement professionnel doté d'outils collaboratifs facilitant les interactions de l'ensemble des acteur.trices d'une même formation : formateur.rices, stagiaires et tuteur.rices. Il permet la mutualisation de ressources pédagogiques.

Des semaines en internat (en France et en Europe) seront à prévoir.

Infos et inscription > Ceméa FORMATION.COM

Plus d'informations sur ce diplôme
http://ln.cemea.org/bpjeps-asec

Contenus et méthodes privilégiées

La formation en centre est constituée de séances de travail en présentiel et distanciel alternant travail individuel, travail en petits et en grands groupes.

Méthodes pédagogiques mobilisées : mises en situation, échanges de pratiques, apports théoriques, pratique et analyse d'activités. L'analyse de situations professionnelles vécues est menée tout au long de la formation pour permettre une prise de distance avec la pratique et le terrain.

Objectifs

La formation permet d'être capable de concevoir et de mettre en oeuvre des projets d'animation et des activités culturelles, éducatives et sociales s'inscrivant dans le projet et l'organisation de la structure.

La formation est structurée autour de **4 Blocs de Compétences** (BC) issus du référentiel. Le BC 1 et BC 2 sont les 2 blocs communs avec les BPJEPS du sport.

- **Concevoir et mettre en oeuvre des projets d'animation** dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport et de l'animation (BC 1)
- **Valoriser les activités et les projets d'une structure** du champ du sport ou de l'animation (BC 2)
- **Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales** dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure (BC 3)
- **Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis** au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle (BC 4)

Tarifs et financements

Tarif

8310 € soit 15 €/h - frais pédagogiques

150 € - frais d'inscription

Le BPJEPS ASEC peut être financé dans le cadre :

- d'un contrat d'alternance : apprentissage ou professionnalisation
- d'une prise en charge d'un OPCO (ex : Uniformation)
- du plan de formation de l'employeur,
- du Compte Personnel de Formation (code CPF **117943**),
- d'un financement personnel,
- d'une prise en charge financée par le Conseil Régional pour les personnes en recherche d'emploi dans le cadre du Plan Régional de formation

Les Ceméa se tiennent à votre disposition afin de vous aider à monter votre projet de formation.

Accès à la formation

Les pré-requis et exigences préalables à l'entrée en formation

Conformément à la règlementation, pour accéder à la formation, il faut :

- Être titulaire de l'une des attestation de formation relatives au secourisme : PSC1, AFPS, PSE 1, PSE 2, AFGSU, SST
- Être capable de justifier d'une **expérience d'animation** professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de **200 heures**.

Modalités et délais d'accès

- Transmettre un dossier d'inscription complet, comprenant les démarches de financement de la formation avant la date limite d'inscription
- Avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales de Vente des Ceméa https://cemea-formation.com/CGV
- En fonction du nombre de candidat.es, des tests de sélection pourront être organisés, constitués d'une épreuve écrite et/ou d'une épreuve orale.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Pour les candidat.e.s dont la situation le nécessite, le ou la référent.e handicap est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF).

Contact : handicap@cemeanpdc.org

En transmettant vos coordonnées téléphoniques, il ou elle ne manquera pas de vous rappeler.

Évaluation et validation

Pour valider sa formation et obtenir le BPJEPS ASEC, chaque candidat.e devra valider l'ensemble des Blocs de Compétences (BC) à travers les 4 épreuves certificatives. Le BPJEPS est délivré par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES).

BC 1 , BC 2, BC 4 : production d'un document écrit personnel, support à une présentation orale suivie d'un entretien pour chaque bloc.

BC 3 : mise en situation professionnelle d'encadrement d'un groupe dans la structure d'alternance, production d'un document écrit, présentation orale suivie d'un entretien.

Ceméa NORD PAS DE CALAIS
L'éducation pour agir

DEJEPS
Coordinateur.rice
Animation socio-éducative ou culturelle

Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

Formation ouverte à **l'apprentissage**
Ouvert à la VAE

Lille
du **07/12/2026**
au **07/03/2028**

Durée de la formation
700 h min.
de **formation** en **centre** aux Ceméa
500h
de stage pratique

Réunions d'informations collectives
le **07/10/2026 à 14h**
le **28/10/2026 à 10h**
le **18/11/2026 à 10h**

Les réunions d'informations se dérouleront au 199/201 rue Colbert - Bâtiment Rochefort à Lille

Inscriptions
jusqu'au
20/11/2026

Épreuves de sélection
le **25/11/2026**

CONTACTS

Nadia TALAHARI
Secrétaire référente
ntalahari@cemeanpdc.org

Anne LERNON
Responsable des formations DEJEPS
alernon@cemeanpdc.org

Anne LERNON
Référent.e handicap
handicap@cemeanpdc.org

Quel est le métier de Coordinateur ou Coordinatrice de projets ?

Ce ou cette coordinateur.rice conçoit et met en œuvre **des projets d'action à visée éducative** s'adressant à différents publics d'une structure, d'un service, et/ou d'un territoire (habitant.es, usager.ères).

Exerçant son métier dans une **diversité de structures** de l'éducation populaire, de l'intervention sociale, de la culture et/ou du sport, il ou elle peut agir dans une MJC, un centre social, un service jeunesse ou culture d'une collectivité territoriale, un tiers-lieu, un IME, un EHPAD, un centre d'hébergement, un club de sport, etc. Il ou elle **anime et accompagne les équipes** qui interviennent sous sa responsabilité : professionnel.les, bénévoles et ou partenaires.

Il ou elle élabore des actions **au service du projet de développement** de la structure, tout en s'inscrivant dans des démarches d'éducation populaire favorisant la **participation des personnes**, mobilisant et **développant les réseaux** et partenaires.

Le DEJEPS Animation socio-éducative et culturelle

Cette formation **en alternance** au Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité Animateur mention Animation socio-éducative et culturelle vise à qualifier des professionnel.les de l'animation technicien.nes de l'éducation populaire. Elle permet d'acquérir des compétences de conception, de réalisation et d'évaluation **de projets d'actions sur un terrain professionnel.**

Ce diplôme d'État enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (réf. **RNCP 39 930**) est classé au **niveau 5**.

La personne titulaire de ce DEJEPS ASEC peut se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint.e d'animation principal.e de 2e classe.

Les particularités de cette formation

Une formation portée par une association d'éducation populaire et un **mouvement pédagogique d'Éducation nouvelle.** Une organisation pédagogique harmonisée pour l'ensemble des formations DEJEPS ASEC des Ceméa France.
Une **formation en alternance** articulant des temps de formation en centre aux Ceméa et des temps de stage pratique au sein d'une structure.

+ Un accès à la **médiathèque** numérique des Ceméa : **Yakamédia**. Une base de ressources multimédia disponibles à tout moment et sur tous les écrans.
+ Une **plateforme de formation en ligne** offrant des séquences de formation en distanciel s'articulant avec le présentiel, des activités variées adaptées aux diverses manières d'apprendre.
+ Un **espace numérique de formation** (ENF) : un environnement professionnel doté d'outils collaboratifs facilitant les interactions de l'ensemble des acteur.trices d'une même formation : formateur.rices, stagiaires et tuteur.rices. Il permet la mutualisation de ressources pédagogiques.

Infos et inscription > Ceméa FORMATION.COM

Plus d'informations sur ce diplôme
http://ln.cemea.org/dejeps-asec

Contenus et méthodes privilégiées

La formation en centre est constituée de séances de travail en présentiel et distanciel alternant travail individuel, travail en petits et en grands groupes.

Méthodes pédagogiques mobilisées : mises en situation, échanges de pratiques, apports théoriques, pratique et analyse d'activités. L'analyse de situations professionnelles vécues est menée tout au long de la formation pour permettre une prise de distance avec la pratique et le terrain.

Objectifs

La formation permet d'être capable de concevoir et de mettre en oeuvre des projets d'actions dans une démarche d'éducation populaire au service du projet de développement d'une structure.

La formation est structurée autour de **4 Blocs de Compétences** (BC) issus du référentiel. Le BC 1 est le seul bloc commun avec les DEJEPS "Perfectionnement sportif".

- **Animer et accompagner une équipe** dans le champ du sport ou de l'animation — **BC 1 en 140h**
- **Concevoir un projet d'action** dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive du champ du sport ou de l'animation — **BC 2 en 245h**
- **Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action** dans le domaine de l'animation socio- éducative, culturelle et / ou sportives — **BC 3 en 175h**
- **Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles** dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive — **BC 4 en 140h**

Tarifs et financements

Tarif

10 500 € soit 15 €/h - frais pédagogiques

150 € - frais d'inscription

Le DEJEPS ASEC peut être financé dans le cadre :

- d'un contrat d'alternance : apprentissage ou professionnalisation
- d'une prise en charge d'un OPCO (ex : Uniformation)
- du plan de formation de l'employeur,
- du Compte Personnel de Formation
- d'une prise en charge par France Travail (code Certif Info **118019**),
- d'un financement personnel,
- d'une prise en charge financée par le Conseil Régional pour les personnes en recherche d'emploi dans le cadre du Plan Régional de formation

Les Ceméa se tiennent à votre disposition afin de vous aider à monter votre projet de formation.

Accès à la formation

Les pré-requis et exigences préalables à l'entrée en formation

Conformément à la règlementation, pour accéder à la formation, il faut être **soit** :

- capable de justifier de **24 mois** d'activités professionnelles ou bénévoles d'une durée minimale de **1600 heures**
- titulaire d'un diplôme de **niveau 4** dans le champ de l'animation ou du travail social
- titulaire d'un diplôme de **niveau 4** et avoir une expérience d'animation de 6 mois
- titulaire d'un diplôme de **niveau 5**

Modalités et délais d'accès

- Transmettre un **dossier d'inscription complet** (comprenant les démarches de financement de la formation avant la date limite d'inscription)
- Avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales de Vente des Ceméa https://cemea-formation.com/CGV
- En fonction du nombre de candidat.es, des tests de sélection pourront être organisés, constitués d'une épreuve écrite et/ou d'une épreuve orale.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Pour les candidat.e.s dont la situation le nécessite, le ou la **référent.e handicap** est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF).

Contact : handicap@cemeanpdc.org

En transmettant vos coordonnées téléphoniques, il ou elle ne manquera pas de vous rappeler.

Évaluation et validation

Pour valider sa formation et obtenir le DEJEPS ASEC, chaque candidat.e devra valider l'ensemble des Blocs de Compétences (BC) à travers les 4 épreuves certificatives. Le DEJEPS est délivré par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES).

BC 1 : mise en situation professionnelle d'animation d'équipe ou d'accompagnement-tutorat ou de formation-information, production d'un document écrit, présentation orale suivie d'un entretien.

BC 2, BC 3, BC 4 : production d'un document écrit personnel, support à une présentation orale suivie d'un entretien pour chaque bloc.

Ceméa NORD PAS DE CALAIS
L'éducation pour agir

BPJEPS Animateur.rice

Animation socio-éducative et culturelle

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

Formation ouverte à l'apprentissage

Lille

du **01/12/2026**
au **22/10/2027**

Durée de la formation

554 h
de **formation** en **centre** aux Ceméa
414 h min.
de stage pratique

Réunions d'informations collectives

le **04/11/2026 à 14h**
le **25/11/2026 à 14h**

En visio via Ceméa Formations, rubrique plateforme d'information le

Inscriptions

jusqu'au
07/11/2026

Épreuves de sélection

le **21/11/2026**

CONTACTS

Chaïnez BENDIF
Secrétaire référente
cbendif@cemeanpdc.org

Magalie PITUCH
Responsable des formations BPJEPS
mpituch@cemeanpdc.org

Anne LERNON
Référente handicap
handicap@cemeanpdc.org

Quel est le métier d'Animateur ou d'Animatrice socio-éducatif.ive et culturelle ?

L'animateur ou l'animatrice socio-éducative et culturelle est **polyvalent.e**, il ou elle accompagne **tout type de public** en prenant en compte **les besoins** et les contextes de vie des personnes.

Dans tous lieux d'accueil et de pratique, son métier est d'organiser le **vivre ensemble** et de favoriser les interactions sociales en conduisant des progressions pédagogiques **inclusives.** Il ou elle conçoit et met en oeuvre en oeuvre **des projets d'animation** et **des activités culturelles, éducatives et sociales** qui s'inscrivent dans le projet et l'organisation de la structure. Il ou elle anime des temps d'échanges avec les publics accueillis afin de faciliter la socialisation et **lutter contre toute forme d'exclusion** et comportements à risques.

Le BPJEPS Animation socio-éducative et culturelle

Cette formation **en alternance** au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité Animateur mention Animation socio-éducative et culturelle vise à qualifier des professionnel.les de l'animation technicien.nes de l'éducation populaire, capables de **conduire une action éducative** qui s'inscrit dans le projet d'une structure. Il permet d'acquérir des compétences de conception, de réalisation et d'évaluation **d'un projet d'animation collective sur un terrain professionnel.**

Ce diplôme d'État enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (réf. **RNCP 39 926**) est classé au **niveau 4**.

La personne titulaire de ce BPJEPS ASEC peut obtenir des allègements et ou dispenses dans certains diplômes du champ de l'animation socio-culturelle. Elle peut se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint.e d'animation principal.e de 2e classe.

Les particularités de cette formation

Une formation portée par une association d'éducation populaire et un **mouvement pédagogique d'Éducation nouvelle.**
Une **formation en alternance** articulant des temps de formation en centre aux Ceméa et des temps de stage pratique au sein d'une structure.

+ Un accès à la **médiathèque** numérique des Ceméa : **Yakamédia**. Une base de ressources multimédia disponibles à tout moment et sur tous les écrans : idées d'animation, tutos, ressources pédagogiques, actions culturelles, texte de référence, témoignages de pratique de terrain.
+ Une **plateforme de formation en ligne** qui offre des séquences de formation en distanciel s'articulant avec le présentiel, des activités variées adaptées aux diverses manières d'apprendre.
+ Un **espace numérique de formation** (ENF) : un environnement professionnel doté d'outils collaboratifs facilitant les interactions de l'ensemble des acteur.trices d'une même formation : formateur.rices, stagiaires et tuteur.rices. Il permet la mutualisation de ressources pédagogiques.

Des semaines en internat (en France et en Europe) seront à prévoir.

Infos et inscription > Ceméa FORMATION.COM

Plus d'informations sur ce diplôme
http://ln.cemea.org/bpjeps-asec

Contenus et méthodes privilégiées

La formation en centre est constituée de séances de travail en présentiel et distanciel alternant travail individuel, travail en petits et en grands groupes.

Méthodes pédagogiques mobilisées : mises en situation, échanges de pratiques, apports théoriques, pratique et analyse d'activités. L'analyse de situations professionnelles vécues est menée tout au long de la formation pour permettre une prise de distance avec la pratique et le terrain.

Objectifs

La formation permet d'être capable de concevoir et de mettre en oeuvre des projets d'animation et des activités culturelles, éducatives et sociales s'inscrivant dans le projet et l'organisation de la structure.

La formation est structurée autour de **4 Blocs de Compétences** (BC) issus du référentiel. Le BC 1 et BC 2 sont les 2 blocs communs avec les BPJEPS du sport.

- **Concevoir et mettre en oeuvre des projets d'animation** dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport et de l'animation (BC 1)
- **Valoriser les activités et les projets d'une structure** du champ du sport ou de l'animation (BC 2)
- **Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales** dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure (BC 3)
- **Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis** au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle (BC 4)

Tarifs et financements

Tarif

8310 € soit 15 €/h - frais pédagogiques

150 € - frais d'inscription

Le BPJEPS ASEC peut être financé dans le cadre :

- d'un contrat d'alternance : apprentissage ou professionnalisation
- d'une prise en charge d'un OPCO (ex : Uniformation)
- du plan de formation de l'employeur,
- du Compte Personnel de Formation (code CPF **117943**),
- d'un financement personnel,
- d'une prise en charge financée par le Conseil Régional pour les personnes en recherche d'emploi dans le cadre du Plan Régional de formation

Les Ceméa se tiennent à votre disposition afin de vous aider à monter votre projet de formation.

Accès à la formation

Les pré-requis et exigences préalables à l'entrée en formation

Conformément à la règlementation, pour accéder à la formation, il faut :

- Être titulaire de l'une des attestation de formation relatives au secourisme : PSC1, AFPS, PSE 1, PSE 2, AFGSU, SST
- Être capable de justifier d'une **expérience d'animation** professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de **200 heures**.

Modalités et délais d'accès

- Transmettre un dossier d'inscription complet, comprenant les démarches de financement de la formation avant la date limite d'inscription
- Avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales de Vente des Ceméa https://cemea-formation.com/CGV
- En fonction du nombre de candidat.es, des tests de sélection pourront être organisés, constitués d'une épreuve écrite et/ou d'une épreuve orale.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Pour les candidat.e.s dont la situation le nécessite, le ou la référent.e handicap est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF).

Contact : handicap@cemeanpdc.org

En transmettant vos coordonnées téléphoniques, il ou elle ne manquera pas de vous rappeler.

Évaluation et validation

Pour valider sa formation et obtenir le BPJEPS ASEC, chaque candidat.e devra valider l'ensemble des Blocs de Compétences (BC) à travers les 4 épreuves certificatives. Le BPJEPS est délivré par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES).

BC 1 , BC 2, BC 4 : production d'un document écrit personnel, support à une présentation orale suivie d'un entretien pour chaque bloc.

BC 3 : mise en situation professionnelle d'encadrement d'un groupe dans la structure d'alternance, production d'un document écrit, présentation orale suivie d'un entretien.